| | |
|---|---|
| Liberté • Égalité • Fraternité<br>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE<br><br>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire | **Plan national d'actions Chauves-souris**<br>**Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage régional**<br>**Mercredi 11 mars 2020** |

## Présents

- Vivien Airault - PNR Brenne
- Kevin Billard - Loiret Nature Environnement
- Romain Bocquier - Groupe Mammifères d'Indre-et-Loire
- Audrey Caiardi – Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Thomas Chatton – Indre Nature, coordonnateur du PRA
- Eva Cheramy – Eure-et-Loir Nature
- Amélie Chrétien - Muséum d'Histoire naturelle de Bourges
- Pascal Dhuicq - Eure-et-Loir Nature
- Ségolène Faust - DREAL Centre-Val de Loire
- Sophie Front – Comité régional de Spéléologie
- François Gay – Comité départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire
- Perrine Gendre - Muséum d'Histoire naturelle de Bourges
- Sylvie Guerder - DREAL Centre-Val de Loire
- Natacha Griffaut – LPO Touraine
- Paul Hurel – OFB, délégation Centre-Val de Loire
- Bruno Landier – OFB, service départemental 28
- Marine Lauer – CNPF
- Florian Laurenceau – Perche Nature
- Julie Lejarre – Comité départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire
- Yvonnick Lesaux – DREAL Centre-Val de Loire
- Gabriel Michelin - CDPNE
- Clément Miot - Conseil départemental du Loir-et-Cher
- Sandrine Nougier - DREAL Centre-Val de Loire
- Jean-Louis Pratz - coordonnateur du programme régional 2011-2016 de suivi éolien
- Christophe Renaud – OFB, service départemental 18
- Michaël Rolin – Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire
- Eric Sansault – ANEPE Caudalis
- Julien Tranchard – Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire
- Vincent Tremel - PNR Perche
- Angélique Villéger – Sologne Nature Environnement

## Excusés

- Laurent Arthur - Muséum de Bourges
- Elodie Brulez - DDT du Loir-et-Cher
- Nicolas Chevalier – Conseil départemental du Loiret
- Serge Gressette – CEN Centre-Val de Loire
- Julie Lebrasseur - CEN 41
- Michèle Lemaire – Muséum de Bourges
- Daphné Marquès - FNE Centre-Val de Loire

- Estelle Ménager - Conseil départemental d'Eure-et-Loir
- Cathy Monfort - DDT d''Eure-et-Loir
- Dimitri Multeau - Conseil départemental du Loir-et-Cher
- Pierre Pêcher – Spéléo Club de Valençay
- Alexandra Peyronnet - Conseil départemental du Cher
- Olivier Prot - DDT de l'Indre
- Valérie Wiorek-Strubel - FCEN, coordinatrice nationale du PNA

***

## Compte-rendu

### *1. Actualités nationales*

Observatoire des mammifères - volet chiroptères

L'observatoire national des mammifères - volet chiroptères, mis en place par la SFEPM, est accessible à l'adresse suivante : www.observatoire-mammifères.fr. Des conventions de partenariat pour l'échange de données sont en cours de signature avec les associations. Une première réunion d'un comité de pilotage national est prévue en 2020.

Gîtes souterrains

Une convention cadre nationale entre la SFEPM, le réseau des CEN et la Fédération française de Spéléologie a été rédigée. Elle serait à décliner localement.

Gîtes dans les bâtiments

En 2019, une web-conférence, co-animée par Laurent Arthur et Valérie Wiorek, animatrice nationale du PNA, sur le thème « rénovation thermique et protection des chauves-souris », a réuni une centaine de personnes (essentiellement des agents publics des collectivités et de l'Etat). Une web-conférence sur l'éolien est prévue le 9 avril 2020, animée par Laurent Arthur.

Pour mémoire, le Cerema a publié en 2018 un guide "*Préservation des chiroptères et isolation thermique des bâtiments - Etat des lieux des connaissances et premières pistes d'actions*", en collaboration notamment avec le Muséum de Bourges. Il est disponible sur le site Internet du PNA (http://www.plan-actions-chiropteres.fr/bibliographie/batiment).

Chauves-souris et gestion forestière

Les pilotes de l'action ont travaillé sur des conventions-types d'accès aux propriétés forestières privées (CNPF) ainsi que sur un kit d'aide (modèles de courriers, etc.). Par ailleurs, il est proposé, à l'exemple de ce qui a été fait en Ile-de-France, de réaliser, par région, une carte des enjeux, notamment pour orienter les prospections sur des massifs à forts enjeux et/ou sous-prospectés.

Communication

Le niveau national est doté d'un site Internet (www.plan-actions-chiropteres.fr) et l'échelon régional est invité à mener une réflexion sur la communication à cette échelle, soit par création d'un site spécifique au PRA, soit via des pages régionales sur le site du PNA.

## *2. Actualités régionales*

La DREAL expose les actions menées en 2019 concernant les chauves-souris.

En termes de formation et sensibilisation, le Service Eau et Biodiversité de la DREAL a formé les commissaires enquêteurs de la région (une centaine) sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets éoliens (15 mai 2019). Le sujet a également été traité en formation auprès des inspecteurs des installations classées de la région (17 octobre 2019).

La DREAL Centre-Val de Loire participe également à un groupe de travail national, piloté par le MNHN / UMS PatriNat, concernant la mise au point d'un standard de recueil et de transmission des données chauve-souris et avifaune issues des suivis éoliens. Le premier comité de pilotage s'est tenu le 28 mars 2019, suivi d'un comité technique le 17 septembre.

En 2019, l'importante dynamique du réseau chiroptérologique en Indre-et-Loire a permis la valorisation des données via des propositions de ZNIEFF de type I (LPO Touraine, Caudalis), dont 3 ont été validées par le CSRPN, essentiellement des cavités d'hibernation. Une quinzaine de nouvelles zones (type I) devraient être présentées en CSRPN pour validation en 2020.

La DREAL présente un bilan concernant les suivis de mortalité des parcs éoliens de la région. 32 suivis (résultats complets ou synthèses) ont été analysés, représentant 172 éoliennes (sur 509 en exploitation actuellement, soit 33 %) sur 4 départements (Eure-et-Loir, 8 parcs ; Loiret, 5 parcs ; Indre, 9 parcs ; Cher, 10 parcs).

Les résultats bruts cumulent 160 cadavres de 8 espèces différentes, dont environ 2/3 de pipistrelles. Les espèces migratrices représentent environ 40 % du total. 80 % des cadavres ont été récoltés sur les mois d'août et septembre, dont plus de la moitié d'espèces migratrices (cf. figure 1 ci-dessous). Il est important de noter que la prépondérance des cadavres sur ces deux mois n'est pas due à une densité significativement plus forte de passages sur le terrain (120 passages cumulés en août et 111 en septembre, contre 98 en octobre et 75 en juillet par exemple).

On note proportionnellement plus de cadavres dans le sud de la région (Berry), et la plupart des parcs comptent des cadavres (seuls 7 parcs sans cadavres, tous en Beauce).

Le détail par espèce est précisé dans les figures 2 et 3.

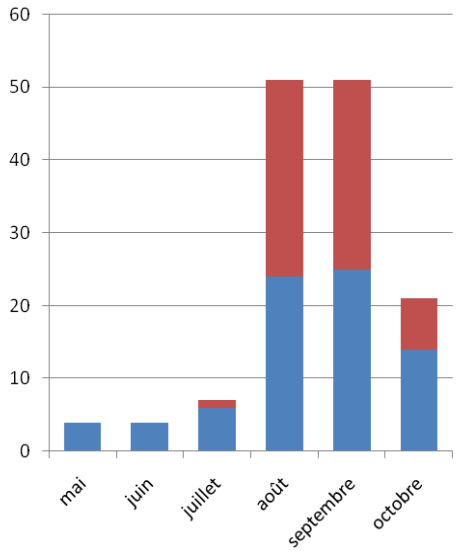


*<u>Figure 1 :</u> nombre de cadavres de chauves-souris récoltés en fonction du mois*
*(en bleu, espèces sédentaires ; en rouge, espèces migratrices)*

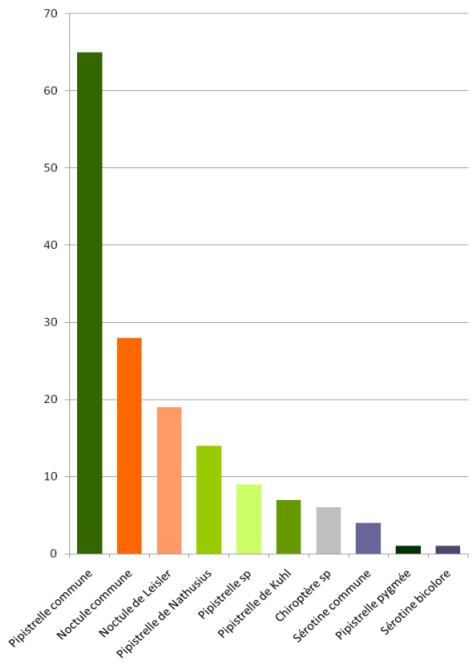


*Figure 2 : nombre de cadavres par espèce*

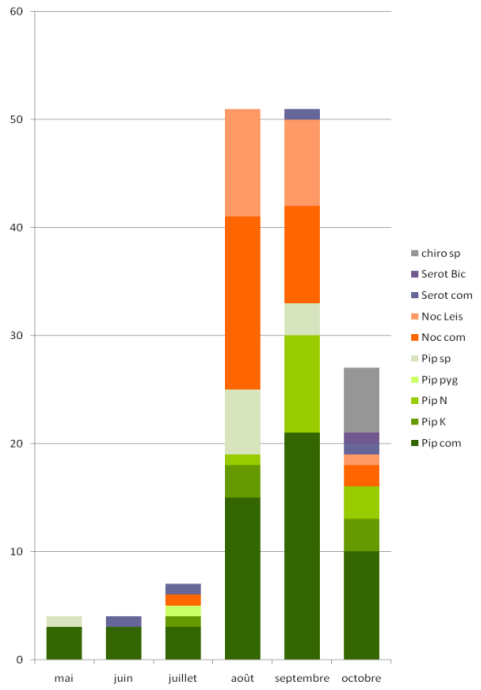


*Figure 3 : nombre de cadavres par espèce et par mois*

Par ailleurs, le réseau naturaliste régional s'est fortement mobilisé depuis quelques mois, notamment en alertant la DREAL par divers courriers (Laurent Arthur en septembre 2019, Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire en novembre 2019, Indre Nature en janvier 2020). Les sujets abordés dans ces courriers concernent l'effectivité et l'efficacité des bridages mis en place en région, les modalités de ces bridages (durée, conditions météo), la question des secteurs d'implantation (distance aux boisements et haies, autres secteurs sensibles comme les sites Natura 2000), l'impact de nouveaux modèles d'éoliennes avec bas de pales proches du sol (entre 10 m et 20 m), et enfin, l'adaptation des protocoles de suivis.

Suite à ces différents courriers, la DREAL a saisi le Ministère, en sollicitant notamment un positionnement sur les modèles d'éoliennes avec des bas de pales proches du sol.

La DREAL, et notamment ses Unités départementales et son Service Risques, en charge des installations classées, a également beaucoup travaillé sur cette thématique en 2019. Ainsi, à titre d'illustration, sur les départements du Cher et de l'Indre, le bridage se généralise progressivement :

- tous les arrêtés d'autorisation à partir de 2018 le prévoient ;
- 5 arrêtés de prescriptions complémentaires ont été signés en 2019 (3 dans le Cher, 2 dans l'Indre) ;
- 15 arrêtés modificatifs sont en cours (8 dans le Cher, 7 dans l'Indre) ;
- 3 parcs sont bridés par l'exploitant sans inscription dans l'arrêté (Indre).

Les modalités de bridage sont a minima celles retenues dans les lignes directrices régionales, à savoir, d'août à octobre, pour des vents inférieurs à 6 m/s, et sur des nuits entières. Ainsi, sur 34 parcs en exploitation sur ces deux départements, 6 sont bridés depuis en 2018, 5 en 2019, et 15 le seront en 2020, ce qui représente 76 % des parcs du Berry.

### *3. Présentation de l'initiative du Conseil départemental du Loir-et-Cher d'un plan départemental en faveur des chauves-souris* *(par Clément Miot)*

Le Conseil départemental du Loir-et-Cher a décidé de mettre en œuvre une stratégie en faveur des chauves-souris. Ce choix est né du constat des différentes menaces qui pèsent sur ce groupe d'espèces (rénovation énergétique, éoliennes, pesticides, etc.), de l'important réseau associatif qui travaille dans ce domaine dans le département, et de la nécessité d'une vision globale tant de l'état actuel des connaissances, que de l'état de conservation des espèces et d'une action coordonnée, notamment sur les aspects qui touchent directement le Département (bâti, routes et ponts).

Ce plan, qui s'appuie sur les données et documents existants (dont le PNA), se veut synthétique et opérationnel. Il est rédigé avec l'aide d'un comité technique d'experts (associations locales, structures publiques dont la DREAL, experts régionaux…) et comporte quatre axes :

- La connaissance : un des enjeux sera de « libérer » la connaissance, souvent détenue localement mais non largement partagée ;
- La protection : cet axe jouera sur plusieurs thématiques dont le bâti, les trames noires, etc.
- La sensibilisation et la médiation : elle sera orientée tant vers les scolaires que des publics spécialisés (métiers du bâtiment, gestionnaires forestiers, etc.) ;
- L'exemplarité du Département, qui portera sur quatre thématiques : les ouvrages d'art, le parc arboré, le parc bâti et les Espaces naturels sensibles.

Chaque axe sera décliné en actions, selon un modèle-type de fiche comprenant notamment les objectifs, un descriptif détaillé, des indicateurs et les acteurs concernés.

Plusieurs actions sont déjà en cours, notamment un diagnostic préalable sur trois collèges avant rénovation, et un travail avec la Direction des routes pour prendre en compte les chauves-souris avant travaux sur les ponts. Le Département a réalisé une cartographie des ouvrages d'art nécessitant ce diagnostic en 2020 (une trentaine) qui seront prospectés avec des associations locales (Perche Nature, CDPNE, SNE).

La stratégie a vocation à être mise en œuvre sur une durée de 10 ans, avec un bilan d'étape à mi-parcours.

### *4. Chauves-souris et Plan Climat : retour d'expérience du Muséum de Bourges* *(par Amélie Chrétien)*

Le Muséum de Bourges travaille depuis plusieurs années sur la prise en compte des chauves-souris dans les travaux de rénovation énergétique du bâti. A l'heure actuelle, les efforts sont concentrés sur les agglomérations de Bourges et de Saint-Amand-Montrond. Des diagnostics avant rénovation ou démolition sont ainsi réalisés, dans un double objectif d'éviter la mortalité en phase travaux et le maintien à long terme des potentialités de gîtes.

Une première phase expérimentale a concerné 10 sites, avec des gîtes de substitution extérieurs au bâti. Aucune colonisation n'a été constatée dans ces gîtes.

Lors de la seconde phase expérimentale, il a été décidé d'intégrer des nichoirs dans la structure du bâti. L'exemple du travail réalisé sur les bâtiments de l'IUT de Bourges est présenté. Après l'inventaire initial qui a permis de localiser les trous d'envol (17) des colonies existantes (70 noctules et 10 pipistrelles), les différentes phases de réalisation sont illustrées : mise en place d'anti-retours, réalisation des niches, en bois (nichoir d'un mètre de long), pose sur les façades (1 gîte par façade, soit 6 en tout, dont 2 déjà installés), pose de l'isolation et du bardage, avec maintien d'une fente pour l'accès. Ce travail a mobilisé un nombre important de bénévoles ainsi que le personnel du Muséum.

Un autre projet est en cours, en lien avec l'Office Public de l'Habitat du Cher, qui concerne la rénovation de 8 immeubles (rénovation avec un bardage extérieur). Il a été retenu l'installation de 2 nichoirs par exposition (8 en tout), en évitant les zones de fenêtres, balcons et portes, ainsi que les secteurs de lampadaires.

Sur l'ensemble de ces projets, outre la surveillance pour vérifier la colonisation des gîtes, des capteurs thermiques ont été posés dans les nichoirs, pour observer d'éventuelles préférences en fonction des conditions de température.

Sur un autre sujet, le Muséum alerte le comité de pilotage sur la mortalité de chauves-souris constatée cette année dans des pièges d'interception pour les insectes en canopée. Ces pièges, posés dans le cadre de projets de recherche, sont de deux types : pièges Lindgren et pièges Polytrap. Il a été constaté 29 cadavres en 2019, de 6 espèces différentes (Pipistrelle commune, Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Murin de Bechstein, Noctule commune, Noctule de Leisler). La DREAL prendra l'attache des personnes concernées par ces études pour essayer de trouver une solution à ce problème.

### *5. Résultats de l'actualisation de la hiérarchisation régionale des sites d'hibernation (par Thomas Chatton)*

Suite au travail réalisé en 2018 et présenté en comité régional début 2019, la hiérarchisation des sites a été actualisée cette année sur la base de données plus récentes, notamment dans le Loir-et-Cher.

Hors département de l'Indre-et-Loire, qui n'a pas travaillé à l'échelle de cavités mais de groupements de sites fonctionnels, la région compte 9 sites d'importance nationale : 4 dans l'Indre, 3 dans le Cher et 2 dans le Loir-et-Cher. La carte actualisée du Loir-et-Cher souligne bien l'importance des vallées du Loir au nord-ouest, et du Cher au sud (cf. carte ci-dessous).

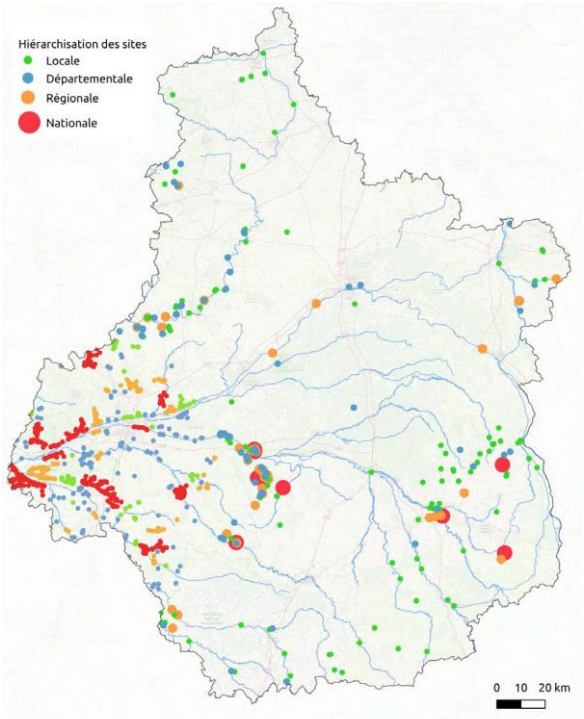


L'objectif est désormais de bâtir une stratégie de conservation des sites majeurs (d'intérêt national et régional), en priorisant les actions à mener (état des lieux des gîtes déjà protégés, priorités de

conservation et types de mesures à mettre en œuvre, notamment en termes d'acquisition, de conventionnement, de protection réglementaire, etc.).

### *6. Résultats des inventaires par télémétrie sur la Réserve de Chérine* *(par Thomas Chatton)*

L'étude, réalisée en 2019 sur la Réserve naturelle nationale de Chérine et ses propriétés conventionnées, avait pour double objectif de mieux appréhender le cortège chiroptérologique au sein de la Réserve de Chérine et d'étudier le statut des populations de Pipistrelle de Nathusius connues en Brenne. Les techniques mises en œuvre consistaient en une capture au filet (6 soirées de capture, en juin, juillet et septembre), la pose d'émetteurs et le radiopistage, ainsi que le suivi des colonies ainsi découvertes.

Entre 1 et 20 individus ont été capturés selon les sessions, avec un total de 63 individus, représentant 12 espèces différentes, et une nette proportion de Murin de Daubenton (18) et de Noctule commune (9, dont 8 femelles). Il est à noter que 6 Pipistrelles de Nathusius ont été capturées, et qu'il s'agissait uniquement de mâles, ce qui va dans le sens de l'hypothèse que seuls les mâles sont présents dans notre région en période estivale.

Par ailleurs, la faible proportion de Pipistrelles communes dans les captures est préoccupante quant à l'état de conservation de l'espèce.

Trois femelles allaitantes en bonnes conditions physiques ont été équipées :

- une Barbastelle, retrouvée à 880 m, dans une colonie de 16 femelles, sous une écorce décollée d'un pin maritime mort. L'arbre a été marqué pour être conservé. L'émetteur a été retrouvé et récupéré au bout d'une semaine ;
- un Grand murin, retrouvé dans une maison inhabitée de Saint-Michel-en-Brenne, à 3,4 km. La colonie, non accessible, a été estimée à une quarantaine d'individus à l'envol ;
- un Rhinolophe euryale, qui a été retrouvé dans la seule colonie de mise bas connue en région, sur la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, à 12 km. Cette distance est remarquable pour l'espèce et proche du record connu.

L'étude a également permis de repérer 3 arbres gîtes à Noctule commune. Elle a aussi permis d'observer des jeunes volants de Murin de Natterer le 17 juin, ce qui est très tôt en saison.

En 2020, l'étude sera prolongée, et étendue, si possible, à la capture de mâles de Pipistrelle de Nathusius.

### *7. Tour de table des actions 2019 et des perspectives 2020*

<u>Sologne Nature Environnement :</u>

Les inventaires acoustiques sur les communes du Loiret ont été poursuivis cette année (2 communes). La recherche de nouvelles colonies de mises bas et le suivi des colonies connues ont également été réalisés. Un conventionnement a été mis en place sur une colonie existante. L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2020, avec un passage sur une trentaine de colonies historiques connues.

<u>CEN Loir-et-Cher :</u>

Outre le renouvellement du conventionnement pour un site en vallée du Cher, les prospections hivernales ont été l'occasion d'observer, dans plusieurs cavités, des Grands rhinolophes mal en point, souvent au sol, et même un individu mort.

Plusieurs participants soulignent également des observations, cet hiver, de chauves-souris avec des champignons (Grand murin, Grand rhinolophe).

CNPF :

Peu d'actions ont été menées spécifiquement sur la région Centre-Val de Loire mais de nombreux travaux ont été réalisés au niveau national ou en Ile-de-France, dont la priorisation des sites, en lien avec l'animateur du PRA Ile-de-France. En 2020, cette méthode pourrait être déclinée en région Centre, et une suite aux rencontres chiroptères et forêt, tenues en 2018, serait à envisager.

Groupe Chiroptères Centre-Val de Loire :

Des comptages en hiver sont menés dans le Loiret, et trois nouveaux sites ont été découverts en 2019 et début 2020 à Chaingy et Saint-Jean-de-Braye. Sur cette dernière commune, une problématique de comblements de souterrains, dans le cadre de projets immobiliers, se pose.

Loiret Nature Environnement :

L'association, actuellement peu positionnée sur la thématique des chauves-souris, souhaite se former dans le domaine en 2020.

Jean-Louis Pratz :

La synthèse des travaux réalisés dans le cadre des suivis mutualisés des parcs éoliens en région (2005-2016) est terminée. Elle comprenait sept modules, dont deux concernent les chauves-souris (activité à hauteur de nacelle et mortalité). L'objectif est de diffuser ce travail.

Comité départemental de spéléologie 37 :

Le comptage des cavités en hiver a été réalisé en collaboration étroite avec l'ensemble des associations partenaires (LPO, Caudalis, Groupe mammifères 37), représentant 25 sorties, 60 communes et 3 000 observations.

Les sondes installées dans les cavités de Loches et de Rigny-Ussé permettent d'enregistrer les données de température et d'humidité toutes les 3 heures. A l'heure actuelle, ces données n'ont pas encore été exploitées.

Comité régional de spéléologie :

Les dispositions mises en place cet hiver sur la cavité d'Orchaise (absence de fréquentation par les spéléologues) ont permis de constater une augmentation des effectifs hibernants, notamment pour les Petits rhinolophes (40 individus contre 16 l'année précédente), qui ont tendance à s'installer sur les cordages utilisés par les spéléologues. Un panneau de sensibilisation sera par ailleurs posé à l'entrée, et une plaquette distribuée aux spéléologues.

Conseil départemental 37 :

Le Département projette d'acheter les carrières de Ports-sur-Vienne (plus gros site pour le Grand murin dans l'Indre-et-Loire). La question se pose de l'intérêt de mettre une grille, sachant que le site reste peu accessible et qu'une grille pourrait entraver les déplacements des espèces présentes, voire la désertion partielle du secteur. Le Conseil départemental rappelle toutefois la responsabilité du propriétaire en cas d'accident, qui justifie cette disposition.

OFB :

Dans le Cher, l'OFB participe aux comptages hivernaux aux côtés du Muséum de Bourges. Une part du travail de la structure est également la sensibilisation des propriétaires, voire la verbalisation en cas d'infraction constatée. Les arrêtés de protection de biotope (APB) du Cher sont ou seront équipés de panneaux. Pour mémoire, l'APB des Carrières de Bourges a été étendu pour comprendre l'ensemble du réseau souterrain existant.

En Eure-et-Loir, un protocole expérimental porté par l'INRA développe des réseaux de bandes fleuries de 5 m, et étudient les volets insectes, oiseaux et chauves-souris, en comparaison avec des zones cultivées témoins, pour en évaluer les effets (réseau « Fermes en Beauce »).

Eure-et-Loir Nature :

Outre les comptages hivernaux, l'association a poursuivi les prospections des bâtiments publics sur 38 nouvelles communes en 2019. Seulement deux colonies ont été découvertes (Oreillards, Pipistrelles), mais grâce à une communication grand public, notamment via les médias, beaucoup de petites colonies ont été trouvées, principalement des pipistrelles. La première colonie de mise-bas de Murin à oreilles échancrées du département a ainsi été découverte cette année (une centaine d'individus). Par ailleurs, des inventaires acoustiques ont été menés dans le Perche et des suivis de mortalité de parcs éoliens dans le Drouais.

Groupe Mammifères d'Indre-et-Loire :

Les inventaires à la maille 5x5 km, dans l'objectif de l'atlas départemental, ont été poursuivis (12 mailles en 2019), mais l'importance des données cumulées rend le travail de traitement long et complexe. Par ailleurs, les suivis classiques des colonies (hiver et été) ont été poursuivis, en collaboration avec les autres partenaires du département.

LPO Touraine :

Les suivis mutualisés ont été poursuivis, ainsi que la dernière année de suivis liés à la LGV. Une étude spécifique sur la connectivité entre la Loire et les colonies de mise-bas connues de Grand rhinolophe a été réalisée (inventaires acoustiques dans un périmètre de 3 km autour des gîtes). Cette première année mériterait un prolongement en 2020. La LPO a également participé à un Inventaire de la Biodiversité communale (IBC) sur le volet chauves-souris. Une première donnée de Sérotine bicolore a été enregistrée dans l'Indre-et-Loire (jeune femelle recueillie en centre de soin en mai 2019). En 2020, l'association travaillera particulièrement avec des communes pour la réouverture d'églises grillagées (une vingtaine répertoriées favorables), via des ouvertures adaptées restant imperméables aux pigeons.

ANEPE Caudalis :

L'étude sur le swarming a été poursuivie, uniquement via l'acoustique (4 sites suivis en 2019, 2 nouveaux et 2 déjà suivis en 2018). Cela représente 160 000 fichiers sons à analyser (en cours).

L'association a fait remonter 16 propositions de ZNIEFF, dont les contours ont été rediscutés avec la DREAL, suite aux observations du CSRPN.

En 2019, un stage a été réalisé sur la thématique de l'urbanisme et des chauves-souris (deux communes périphériques de Tours). Il en ressort notamment qu'aucune différence significative n'a été détectée en termes de niveau d'activités entre un contexte urbain et un contexte plus naturel,

mais que les zones moins urbanisées sont plus riches et diversifiées en espèces. Enfin, 11 sollicitations ont été reçues par des développeurs éoliens (synthèses bibliographiques).

CDPNE :

En 2019, l'action « Sauve Chiro » a permis des animations auprès du public scolaire (du primaire au lycée). Des gîtes ont été posés (une centaine distribués gratuitement en 2019), avec un suivi qui a montré l'utilisation de l'un d'eux par des Murins à moustaches en fin d'été.

En 2020, un travail sera mené sur la pollution lumineuse (deux communes, ainsi que des entreprises privées dont Veolia), en plus des actions plus classiques (partenariat avec le Département pour les travaux sur les ponts) et d'un suivi acoustique sur la Réserve naturelle nationale de Grand-Pierre et Vitain.

Perche Nature :

Les suivis hivernaux ont été poursuivis en 2019, et de nouveaux sites ont été prospectés, tout comme d'anciens non visités depuis plusieurs années. En 2020, outre le partenariat avec le Conseil départemental, un suivi des colonies de mises-bas sera réalisé.

Muséum de Bourges :

Les inventaires estivaux en 2019 ont concerné 86 colonies de mises bas, dont trois découvertes importantes, de Noctule de Leisler (5 colonies connues dans le département du Cher), de Grand murin et de Murin à oreilles échancrées (748 individus, à proximité immédiate de la Tuilerie de La Guerche-sur-l'Aubois, par ailleurs bien connue pour son importante colonie d'hibernation).

Le projet chauves-souris et viticulture a permis l'installation de 150 nichoirs en 2019 et fera l'objet d'un stage de suivi en 2020. Le Muséum travaille en partenariat avec le Département pour la conception et la réalisation du passage spécifique sous le projet de rocade nord de Bourges. Un suivi après construction sera également mené. Le comptage annuel des colonies de Sérotines communes du département (40 colonies) confirme l'inquiétant déclin des populations (- 51 % en 16 ans). Enfin, un recueil d'expérience sur le bâti sera prochainement disponible.

PNR Brenne :

Après une année 2019 sans action spécifique sur les chauves-souris, en 2020, 3 communes seront inventoriées en période estivale, avec toutefois un changement de méthodes, en repérant les émergences des colonies au crépuscule ou à l'aube.

Indre Nature :

Sur le site acquis de Belâbre, la caméra installée a permis de mettre en évidence l'intrusion à plusieurs reprises de groupes d'individus qui ont perturbé la colonie. Une suite sera donnée en 2020. Un film sera également tourné sur le site.

Les suivis hivernaux classiques, et les captures sur la réserve de Chérine seront poursuivis en 2020.

Enfin, suite au travail réalisé par l'association, une extension du site Natura 2000 de Valençay-Lye est à prévoir.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 17h45.